REDACTION
49 Avenue Howard, Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITÉ
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées Boite postale 98. Tél. 1675 Edmonton
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 33. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 15 MAI, 1913. FONDE EN 1905.

Dix-huit mois de régime Tory

Il y a dix-huit mois que le gouvernement Laurier a été renversé, victime de la plus odieuse conspiration dont l'histoire politique de notre pays fasse mention.

Chez les braves gens—et ils sont légion—qui ont été trompés, déçus, le regret est cuisant, la peine amère.

M. Borden a pu succéder à Sir Wilfrid Laurier; il ne le remplace pas, il ne le remplacera jamais.

Une administration nouvelle se crée toujours des sympathies. C'est dans l'ordre des choses. Il y a les mécontents de l'ancien régime qui viennent grossir le nombre des fervents du régime nouveau. Il y a ceux qui maudissent les ministres passés, qui font bloc avec ceux qui bénissent les ministres présents. Et le public, entraîné par le courant, fait confiance aux vainqueurs. C'est là l'inévitable lendemain d'une élection générale, lorsque le parti au pouvoir est vaincu.

Nous le demandons aux hommes de bonne foi: quel a été l'état d'âme du peuple canadien au lendemain du 21 septembre? Il y eut dans l'opinion publique un mouvement de surprise mêlée d'indignation.

D'instinct, le peuple comprit que Sir Wilfrid Laurier avait été vaincu par le mensonge et les préjugés.

Puis, se ressaisissant, ce peuple un instant égaré par les ULTRAS d'Ontario et de Québec, ne pensa plus qu'à la revanche prochaine.

Et comme les événements sont venus justifier et fortifier dans l'esprit populaire cette idée de la revanche!

Sir Wilfrid Laurier est vaincu le 21 septembre.

Trois semaines après, M. Borden forme son cabinet où figure M. Monk, oui M. Monk, qui avait combattu la politique de ce même M. Borden, "NON MOINS NEFASTE, disait-il, QUE CELLE DE LAURIER."

La session s'ouvre. La loi navale de 1910 sera sûrement rayée des statuts. C'est ce que les candidats de M. Monk ont promis, c'est le don du joyeux avènement de M. Borden à ses alliés.

La session dure des jours, des semaines, des mois et LA LOI MAUDITE, LA LOI SCELERATE, reste insérée dans les statuts.

S'il y a des dupes dans Québec, il n'en manque pas dans Ontario.

En effet, les ultras de l'orangisme s'étaient engagés solennellement à faire révoquer le décret NE TEMERE! Ne riez pas, ce décret, qui date du Concile de Trente, était l'oeuvre de Laurier. Il a fait élire au moins trente députés tories dans Ontario.

Le Bill Lancaster est soumis au parlement et M. Borden, et M. Doherty—impuissants à payer leur rançon au parti orangiste, demandent grâce et font décider par le Conseil Privé que l'attitude prise par Sir Wilfrid Laurier et Sir Allen Aylesworth sur cette épineuse question était parfaitement constitutionnelle.

Surgit la question des frontières du Manitoba. L'occasion est belle de faire rouvrir les Ecoles Séparées.

Mgr. Langevin est à Ottawa. C'est le confrère de classe de M. Monk, c'est l'ami de M. Nantel.

L'archevêque de St-Boniface plaide avec éloquence la cause de ses ouailles. M. Monk fait la sourde oreille et M. Nantel sourit... béatement.

M. Borden présente la loi du Keewatin. Pas une ligne, pas un mot, pas même une virgule pour la minorité du Manitoba! Un point c'est tout.

Aux croyants, aux sincères effarés, M. Monk se contente de répondre,—en bâillant,—que LA QUESTION DES ECOLES EST REGLEE DEPUIS 1897.

Entre temps, nos ministres, MM. Monk, Pelletier, Nantel, comme pour s'étourdir de l'avilissant spectacle de leurs reniements et de leurs bassesses, s'acharnent aux fonctionnaires libéraux. Sans merci, sans pitié, l'on destitue les petits employés, les journaliers coupables du crime d'avoir voté pour Laurier.

Et les collègues anglais de notre trio, profitent de ces massacres pour remplacer les nôtres par leurs compatriotes!

La première session se termine par l'affaire Morine-Ducharme. La trop fameuse commission a été depuis dissoute. Paix à ses cendres!

L'on peut affirmer que M. Borden, arrivé au pouvoir grâce à la coalition la plus hybride qui se soit jamais formée, s'est appliqué durant les douze premiers mois à mettre fin à l'équivoque de sa situation. Tout naturellement, il a sacrifié ses alliés de Québec.

M. Monk est sorti du cabinet. Il n'est pas encore démontré qu'il a obéi aux dictées de sa conscience. Nous voulons lui donner le bénéfice du doute, bien qu'il devait être à son siège au moment où la première ministre—obéissant à des influences occultes,—bâillonne le Parlement pour lui arracher un tribut de 35 MILLIONS.

Mais à l'exception de M. Monk,

(Suite à la Page 5.)

Québec sera représenté à Edmonton

La Convention des Canadiens de Langue Française d'Alberta, qui doit avoir lieu à Edmonton les 10, 11 et 12 juin prochain, promet d'obtenir un vif succès.

De partout le comité organisateur reçoit les marques d'encouragement les plus précieuses et la présence d'invités de marque est d'ores et déjà assurée.

Nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer que le comité permanent du Congrès de Québec, répondant à une invitation faite récemment, a nommé un délégué officiel qui le représentera à Edmonton pendant la durée de la convention.

Nous donnons ci-dessous la teneur de la lettre d'acceptation envoyée par le secrétaire du comité permanent du Congrès de Langue Française de Québec, M. Adjutor Rivard:

Société du Parler Français au Canada.

Québec, le 5 mai, 1913.

M. A. Michelet,
Secrétaire de la Société du Parler Français et de la convention des Canadiens de Langue Française d'Alberta, Edmonton.

Monsieur le Secrétaire,

Au nom du comité permanent du Congrès de Langue Française au Canada, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 23 avril dernier, invitant le comité à se faire représenter par l'un de ses membres de Québec à la convention des Canadiens de langue française de l'Alberta.

Notre comité permanent apprécie cette invitation à sa juste valeur; il l'accepte avec joie et prie les organisateurs de la Convention d'agréer, avec ses souhaits de succès l'assurance de sa gratitude et de sa plus vive sympathie.

Le comité permanent se fera représenter à la Convention par l'un des membres de son bureau, M. Amédée Denault, archiviste du comité permanent chef du secrétariat des oeuvres de l'Action Sociale Catholique, secrétaire de la Ligue de la Presse Catholique.

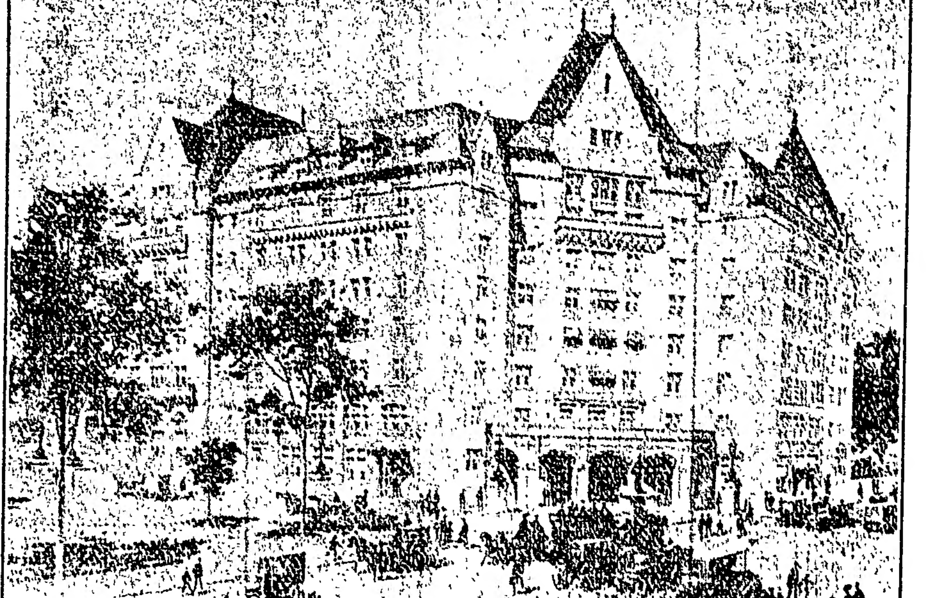
M. Denault, délégué spécial de notre comité à votre convention, arrivera à Edmonton le 9 juin prochain.

Veuillez, Monsieur le Secrétaire, assurer le comité d'organisation, et Messieurs les officiers de la convention, de l'intérêt très vif que nous prenons à leur noble et patriotique initiative, et recevez, pour vous et pour eux, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour le comité permanent,
Le Secrétaire Général,
ADJUTOR RIVARD.

Le dernier rail sera posé en Octobre 1914.

MONTREAL, 13.—M. J. E. Dalrymple, vice-président du G. T. P., déclare que le dernier rail du nouveau transcontinental national sera posé en octobre 1914, à environ 375 milles à l'est de Prince Rupert. Le premier train circulera de Montréal à Prince Rupert au début de l'année 1915.



LE "CHATEAU McDONALD A EDMONTON.
Le Château McDonald actuellement en construction à Edmonton sera l'un des hôtels les plus luxueux de la Compagnie du Grand Tronc. Cet hôtel, lorsqu'il sera complètement terminé, coûtera plus de $1,000,000.

L'AVENIR DE ST. PAUL

ST-PAUL DEVIENDRA AVANT PEU L'UNE DES VILLES LES PLUS ACTIVES D'ALBERTA.

ST-PAUL, 13.—La reprise de l'activité à St-Paul nous confirme pleinement dans l'impression que notre ville deviendra promptement l'un des centres les plus prospères de la province d'Alberta.

Un de nos visiteurs du mois dernier—qui fit des achats immobiliers importants ici—nous écrit, de Minneapolis, qu'après avoir visité les principales localités nouvelles d'Alberta, il est arrivé à la conclusion que St-Paul est l'une des villes ayant devant elle le plus brillant avenir.

L'activité commerciale actuelle est considérable; peu à peu chaque corps de métier et chaque branche de commerce ont des représentants à St-Paul.

On construit incessamment de nouveaux édifices et cependant nombreuses sont les personnes qui ne peuvent trouver à s'établir ou à se loger.

L'installation de la Banque d'Hochelaga a été vivement appréciée par nos commerçants.

Il est difficile de prévoir dès maintenant le développement considérable que provoquera l'arrivée du premier train venant d'Edmonton sur notre voie ferrée, les gens avisés et entreprenants s'en doutent cependant et ils font en prévision des achats considérables de propriétés.

Nous ne craignons pas de dire que moins d'un an après la mise en circulation de trains réguliers sur la voie ferrée Edmonton-St-Paul, cette dernière ville prendra place au cinq ou sixième rang des villes d'Alberta et les progrès qui suivront seront stupéfiants.

LE GRAIN DE L'OUEST CANADIEN.

FORT WILLIAM, Ont., 14. — D'après les statistiques publiées par la Commission des Grains, plus de vingt millions de boisseaux de grain ont été expédiés par eau depuis l'ouverture de la navigation et il y en a actuellement plus de 21,000,000 de boisseaux dans les élévateurs. De trois à quatre cents wagons arrivent tous les jours. On ne craint aucunement l'arrêt du trafic et tous les experts commerçants de grain sont d'avis qu'ils auront expédié tout ce qu'ils ont actuellement en main lorsque la nouvelle récolte arrivera.

Les statistiques publiées démontrent que depuis l'ouverture de la navigation 15,312,488 boisseaux de blé, 2,223,429 boisseaux d'avoine, 1,298,812 boisseaux d'orge et 2,226,590 de graine de lin ont été expédiés.

Les élévateurs de cette ville ont reçu de septembre 1912 à avril 1913, 31,119,183 boisseaux de blé, 21,510,327 boisseaux d'orge et 10,195,368 boisseaux de lin.

Le chiffre total des grains emmagasinés dans les élévateurs est d'environ vingt millions de boisseaux.

La population toute entière de la ville de Meredith, Anz., se prépare à immigrer en Alberta.

Prenez garde aux mauvaises herbes!

Un jugement que vient de rendre le juge Walsh, de MacLeod, Alta., provoquera sans doute le plus vif intérêt de la part des fermiers et des propriétaires de terrain, dans toute l'étendue de la province d'Alberta.

Il s'agit de la mise en vigueur de la loi contre les mauvaises herbes.

Un fermier [illegible] environs de MacLeod attaquait l'un de ses voisins en dommages et intérêt sous le prétexte que des mauvaises herbes, ayant envahi la propriété de ce dernier, avaient porté préjudice à sa récolte.

Le juge se prononça en faveur du réclamant, à qui une somme de $632 fut allouée comme compensation des dommages subis.

Ce jugement, qui établit un précédent intéressant, semble donc indiquer qu'un fermier, qui laisse des mauvaises herbes croître dans son champ, est non seulement coupable d'une infraction à la loi, mais encore, qu'il peut être condamné à des dommages et intérêts au profit de ses voisins, dont les champs peuvent être contaminés par suite de sa négligence.

On comprend donc l'importance du jugement que vient de rendre le juge de MacLeod.

Il est hors de doute que de nouveaux procès vont être intentés à la suite de l'issue favorable pour le réclamant qu'a eu cette première action du genre.

LA COMPAGNIE D'ELEVATEURS EN VOIE D'ORGANISATION

La compagnie coopérative d'Elévateurs à grains, dont la création est prévue par une loi provinciale, est en pleine voie d'organisation.

CALGARY, 14.—On estime que dans un mois la compagnie coopérative d'élévateurs à grains sera complètement organisée.

Vingt districts, avec chacun un élévateur local, sont déjà constitués, ce qui permet, au terme de la loi, à la compagnie de commencer ses opérations.

Trois organisateurs, envoyés par l'Union des Fermiers parcourent actuellement le territoire de la province et ils obtiennent partout le plus complet succès; tous les fermiers comprenant l'importance qu'aura pour eux l'organisation de cette compagnie, s'empressent de souscrire le nombre d'actions nécessaire pour obtenir la construction d'un élévateur dans leur district respectif.

A la fin du mois il y aura une assemblée générale des directeurs et l'ordre sera donné de construire vingt élévateurs.

Les élévateurs locaux seront entièrement exploités par les fermiers composant les associations locales.

Le gouvernement fédéral vient de donner l'ordre de désarmer le Rainbow, le navire de guerre canadien stationné sur les côtes du Pacifique.

LE CANAL DE PANAMA

M. Buneau-Varilla critique sa construction et prévoit son inutilisation prochaine.

PARIS, 14.—M. Buneau-Varilla vient de publier un livre intéressant et de fort volume qui a pour titre "Panama, sa création, sa destruction et sa résurrection."

Le livre traite de toute l'histoire de l'entreprise depuis les commencements les plus reculés jusqu'à l'heure actuelle.

Il appelle ce livre "Un témoin à la barre de l'histoire, expliquant comment la sublime création du génie français fut ravie au patrimoine de la France et montrant comment le génie français résolut complètement le problème de la jonction des deux océans."

L'auteur déclare que les ingénieurs américains ont eu tort de ne pas préparer, par des dispositions convenables, la transformation graduelle du canal à écluses en un canal à niveau.

"Dans les conditions les plus favorables, dit l'écrivain, le canal à écluses ne sera plus utilisable au bout de 20 ou 25 ans, peut-être de 15."

LES DROITS DES MINORITES.

"Ils n'ont pas été sauvegardés dans la loi d'extension des frontières manitobaines" déclare Mgr. Langevin dans une lettre pastorale.

WINNIPEG, 14.—Mgr. Langevin vient de publier, sous forme de lettre pastorale, une importante déclaration concernant la question des écoles. Mgr. Dugas, vicaire général de l'Archevêché de Saint-Boniface, a lu une partie de cette lettre à la grand'messe de l'église-cathédrale, dimanche; l'autre partie sera lue ultérieurement.

Sa Grandeur déplore que le bill agrandissant les frontières du Manitoba n'ait pas sauvegardé les droits des minorités. "Les amendements Coldwell sont, dit-elle, le résultat de négociations faites à Ottawa, à la suite de l'adoption du projet." Elle a fait remarquer que l'acceptation de la proposition Coldwell par la commission scolaire de Winnipeg serait une concession partielle et ne serait pas considérée comme un règlement définitif. L'Archevêque loue le gouvernement Roblin parce qu'il a donné aux catholiques de langue française leur propres écoles normales, trois inspecteurs de leur langue et de leur foi et le droit, pour les écoles françaises d'employer des instituteurs religieux et de garder le crucifix aux murailles des classes.

Il qualifie cela de "services appréciables."

Dressées à la province de la Saskatchewan. La lettre se termine par une déclaration d'hostilité sans trêve aux écoles neutres, universités d'Etat et à l'instruction obligatoire.

Une dépêche d'Ottawa mande que la session du parlement fédéral prendra fin le 24 mai. La session actuelle est l'une des plus longues que nous ayons encore eues au Canada.

M. HENRI BOURASSA VIENDRA A EDMONTON

Le chef nationaliste fera une grande tournée de conférences dans l'Ouest canadien durant le mois de juin prochain.

MONTREAL, 13. — M. Henri Bourassa, chef nationaliste et rédacteur-en-chef du "Devoir" fera sa première tournée de conférences dans l'Ouest canadien, en juin prochain.

M. Henri Bourassa a accepté l'invitation qui lui a été faite par le comité du Parler Français d'Alberta d'assister à la convention provinciale des 10, 11 et 12 juin; il prononcera son premier discours dans l'Ouest à l'ouverture de la convention le 10 juin.

M. H. Bourassa sera à St-Boniface le 24 juin; le chef nationaliste prendra également la parole à Calgary, à Saskatoon, Régina et Prince Albert.

Il déclare que son but, en venant dans l'Ouest, est d'étudier la situation politique des provinces des prairies et de visiter les principaux centres canadiens-français de l'Ouest.

UN EXCEDENT DE $55,000,000

OTTAWA, 13.—L'hon. W. T. White, ministre des Finances, a présenté aujourd'hui le rapport annuel du budget fédéral.

Ce rapport démontre que le surplus des recettes sur les dépenses est de $55,000,000.

Le revenu total est de $168,250,000, soit une augmentation de $32,000,000 sur le revenu de l'an dernier; cette augmentation est égale au revenu total d'il y a 20 ans.

Le ministre des Finances estime que pour l'année fiscale, se terminant le 31 mars 1914, les dépenses s'élèveront à $179,000,000; il faudra ajouter à cette somme le montant nécessaire pour faire entreprendre la construction des navires de guerre formant le tribut canadien à l'Amirauté Britannique; les dépenses s'élèveront donc à plus de $200,000,000.

M. White estime cependant que le revenu dépassera considérablement cette somme.

La Question des Balkans

Pas de décisions importantes à la conférence des ambassadeurs

LONDRES, 14.—La conférence des ambassadeurs s'est réunie aujourd'hui pendant quelques heures, mais n'a pris aucune décision importante. On ne croit pas que ses membres aient une nouvelle assemblée avant le 20 mai.

D'ici à cette date, les limites du territoire de la nouvelle Albanie seront soumises aux gouvernements européens. La conférence de la paix se réunira à Londres et il y a lieu de croire que la garde de Scutari sera confiée à la flotte internationale envoyée par les Puissances sur les côtes du Monténégro en attendant la conclusion de la paix.

LONDRES, 15.—Selon une dépêche de Sofia au "Times," la Bulgarie et la Serbie ont accepté l'arbitrage de la Russie pour régler leurs différends.

IL N'EST PAS PARTISAN DU SUICIDE DE RACE.

WALNUT, Ark., 14.—M. Thomas Ellison, mieux connu sous le nom d'"Oncle Tom", est sans doute le champion de la cause de la repopulation, chère au Colonel Théo. Roosevelt.

M. Thomas Ellison, qui est âgé de 93 ans, a été marié trois fois. Il est le père de 50 enfants, le grand'père de 126 enfants, l'arrière-grand'père de 60 enfants et l'arrière-arrière grand'père de 27 enfants.

L'aîné de ses enfants a 63 ans et le plus jeune 11 ans.

LE GOUVERNEMENT BORDEN A PEUR DES ELECTIONS

OTTAWA, 11.—Le conseil des ministres a siégé, samedi, toute la journée. On devait y choisir les nouveaux sénateurs pour quatre sièges actuellement disponibles pour la province d'Ontario.

Toute la journée, la foule des aspirants sénateurs et de leurs amis a erré, comme des âmes en peine, autour du palais du gouvernement —Bloc-Est—guettant la sortie de quiconque aurait pu donner des renseignements sur ce qui se passait. Les correspondants des journaux ministériels faisaient bonne garde, afin de ne laisser passer aucune information sans en avoir d'abord profité.

A une heure, les ministres firent déclarer que les nominations ne seraient annoncées qu'à la fin de la journée. A six heures, le conseil s'ajourna sans avoir rien décidé.

On a su qu'il s'était produit, au conseil des ministres, de violentes discussions. Pour remplacer Sir Richard Scott, on était convenu de nommer un Irlandais catholique. Mais il y avait une vingtaine de candidats. On croit que la place sera offerte à l'hon. J. J. Foy, procureur général de la province d'Ontario.

Pour les trois autres sièges, les candidats étaient aussi très nombreux. Parmi ceux-là se trouvent M. Sam. Barker, député de Middlesex, et plusieurs autres députés d'Ontario.

D'ordinaire, les députés ont une certaine préférence sur les autres candidats; mais il paraît que, samedi, il a été décidé, après une discussion très animée, de ne nommer aucun député sénateur, pour le moment, parce qu'il faudrait alors faire une nouvelle élection dans son comté, ce qui ne manquerait pas de mettre le gouvernement en mauvaise posture, car son candidat serait certainement battu.

En fin de compte, le ministère a dû prendre la décision de ne nommer aucun nouveau sénateur d'Ontario avant la fin de la session.

Le gouvernement Borden a tellement peur des élections qu'il n'ose pas ouvrir un comté, même dans Ontario, même les comtés où les torys ont l'habitude de prendre de très grosses majorités.

LA LOI DE CONTRIBUTION NAVALE EST ADOPTEE.

Grâce à la mesure de clôture, l'hon. Borden fait voter la loi de contribution à la marine britannique.

Le vote final aura lieu le 16 mai.

OTTAWA, 10.—A deux heures ce matin, et au milieu des protestations indignées de l'opposition le vote en comité, des diverses clauses du bill naval, a eu lieu.

Grâce à l'application de la mesure de clôture, l'hon. Borden a empêché les libéraux de poursuivre la discussion. Le gouvernement a obtenu 32 et 33 voix de majorité sur les deux votes.

Le vote final sur la loi de contribution à la marine britannique aura lieu vendredi.

Le texte de la loi sera alors envoyé au sénat pour ratification.

"LES CROCHETS DU PERE MARTIN."

Nous rappelons à nos lecteurs d'Edmonton que la représentation des "Crochets du Père Martin", annoncée dans nos précédents numéros aura lieu le jeudi, 22 mai, à 8:30 h. du soir, dans la salle de l'Ecole Séparée, Troisième rue.

Le "Cercle Jeanne d'Arc" a fait des frais de décors et de costumes considérables pour donner à cette comédie dramatique une interprétation de premier ordre.

Le prix des sièges réservés a été fixé à $1.50 et $1.00; le prix d'admission générale est de 75c.

On peut consulter le plan de la salle pour les fins de location chez M. J. A. McNeil, 243 Jasper Est, (magasin de tabac.)

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Roi des Airs

Celui qui avait déjà parlé se mit à rire.

—Des fois qu'il aurait pris une bonne culotte au cercle!

Le contremaître ne put retenir un cri:

—Est-ce qu'il joue, M'sieu Durand!

—Mais non, mais non! dit l'autre ajusteur, Gustave n'y connaît rien. Ah! le pauvre petit père Durand, il a du mal assez de payer les dettes de son épouse!

Lalanne buvait du lait, en écoutant ces paroles. Il se disait à lui-même:

"En voilà un qui a des dettes! si c'était lui, par hasard? Faudrait que je le suive un jour! Mais comment faire?"

Cela l'empêcha de manger.

A une heure, tous les consommateurs étaient sortis des quatre salles du restaurant.

Les Van Gruyp, harrassé, se mirent à table à leur tour. Puis les différents membres de la famille se répandirent dans la maison, pour y vaquer à leurs occupations accoutumées.

Entre deux et trois heures de l'après-midi, la mère Van Gruyp, ayant un instant de tranquillité, s'assit à son comptoir et se mit à tricoter activement, pour son homme, une paire de chaussettes roses du plus séduisant aspect. Pendant que la bonne femme se livrait à son occupation favorite, la sonnette de la porte vitrée tinta violemment, et un homme apparut dans la boutique. C'était un grand diable de rouquin, portant le bourgeron bleu des ouvriers du fer.

Il dit très vite:

—Je viens de la part de Jean Bertrand pour chercher un outil chez lui. Voulez-vous me faire conduire à sa chambre immédiatement, je vous prie?

La mère Van Gruyp releva ses lunettes sur son nez, et dévisagea l'homme d'un air qui n'avait rien de tendre.

Son accent étranger ne la choquait point, parce que, en sa qualité de Flamande, elle avait elle-même un accent abominable. Mais ses traits durs et ses yeux faux ne lui disaient rien qui vaille.

L'inconnu répéta, non sans une certaine impatience:

—Voulez-vous, je vous prie, me faire conduire tout de suite à la chambre de Jean Bertrand?

Mais la mère de Van Gruyp secoua sa tête grise, ornée d'un bonnet ruché.

—Non, Monsieur, non! répliqua-t-elle péremptoirement, je ne vous ferai conduire à la chambre d'aucun de mes locataires!

—Parce que? s'écria l'autre, avec plus de vivacité qu'il ne convenait.

—Parce que je ne vous connais pas, rétorqua tout net la bonne femme, et qu'il y a des quantités de voleurs en ville!

Le rouquin fit un mouvement comme pour se jeter sur la commère; mais le père Van Gruyp, en pantoufles, s'approchait tout doucement de sa femme, et l'ancien gendarme exhibait encore, sous ses manches de chemise retroussées, d'assez forts biceps pour faire reculer un malandrin.

L'homme au bourgeron bleu se contenta donc de hausser les épaules, en ricanant:

—Très flatté d'avoir l'air d'un bandit, Madame, et de vous épouvanter! Mais si Jean Bertrand ne peut pas mener à bien son ouvrage par votre faute, moi, au fond je m'en fiche! Vous vous débrouillerez avec lui, chère Madame! Bien le bonjour!

Il salua ironiquement et ressortit en claquant derrière lui la porte, dont la sonnette vibra éperdue, cinq minutes après son départ.

—En voilà un grossier personnage! s'écria la mère Van Gruyp en fureur, qu'il n'essaie pas de revenir, le pandour! Je vais mettre une serpe auprès de moi, dans le comptoir, et s'il s'avisait jamais de reparaître, je lui fendrait la tête comme à une bûche!

Ses filles, ses servantes, groupées autour d'elle, s'exclamaient; la vieille laveuse de vaisselle cria:

—Si les cambrioleurs se mettent à travailler en plein jour, maintenant, on ne sera plus jamais tranquille! C'est affreux!

Le père Van Gruyp, bourrant flegmatiquement sa pipe, énonça:

—C'est drôle! Il n'avait pourtant pas l'air d'un voyou, ce garçon! J'aurais juré d'un militaire habillé en civil!

Le soir, quand Jean Bertrand arriva pour souper au "Faisan d'Or," ni le père ni la mère Van Gruyp, occupés ailleurs, ne purent l'informer de l'épisode. Mais Margot, celle des jeunes personnes qui servait la table du mécanicien, s'empressa de lui annoncer, dès la soupe:

—Figurez-vous, M. Jean, qu'il est venu tantôt un malfaiteur, pour dévaliser votre chambre! Mais maman l'a bien reçu, allez! Ce qu'il a pris vivement la porte!

Ce fut Lalanne qui poussa un cri.

—Un malfaiteur! Comment? Racontez-nous ça!

Mais, des tables voisines, d'autres cris s'élevaient:

—Margot! allons; Margot! la soupe! Devons-nous jeûner, ce soir!

Elle dut s'élancer pour servir les clients impatients.

Le mécanicien, tout pâle, regardait son camarade Lalanne qui répétait:

—C'est trop fort! s'attaquer aux gens à cette heure, après s'être attaqué aux machines! C'est trop fort! Vont-ils nous prendre à la gorge dans la rue, maintenant?

Les ajusteurs ouvraient de grands yeux. Jean Bertrand expliqua:

—Il y a des types qui voudraient bien connaître les données de notre aéroplane; mais s'ils s'imaginent trouver des plans dans ma chambre, ils se trompent. D'abord, moi, je ne garde pas l'ombre d'un papier. Je brûle jusqu'aux lettres de ma chère mère et de ma famille.

Margot revenait, présentant le bouilli. Lalanne la saisit par le bras.

—Nous raconterez-vous, maintenant, comment il était fait, ce gardien de malheur qui est venu tantôt?

—Il était fait comme un voleur! s'écria la jeune fille. Un vilain roux, l'air méchant, les cheveux tondus, la moustache hérissée. Affreux, quoi!

Déjà elle se sauvait, son plat délesté à la main.

Il fallut attendre patiemment la suite qui vint avec les macaronis au fromage.

Gustave, l'ajusteur, demanda pour rire;

—Est-ce qu'il avait un grand couteau à la main, le fameux particulier?

—Pas à la main, répondit sérieusement Margot, mais dans sa poche pour sûr!

Les deux ajusteurs s'esclaffèrent. Margot, vexée, disparut.

Mais, à l'arrivée des pommes cuites, Jean Bertrand lui-même s'informa:

—Avait-il l'air d'un ouvrier, "comme nous", votre bonhomme?

Margot répliqua:

—Il était habillé "en bleu" comme vous tous. Mais papa a dit qu'il avait l'air d'un militaire costumé en civil.

A cette déclaration inattendue, le mécanicien et le contremaître se regardèrent avec angoisse, et Lalanne comprit qu'il devait s'abstenir de toute espèce de réflexion.

Le second ajusteur observa tranquillement, en se dandinant sur sa chaise:

—Probable que ce particulier-là, il sortait de faire son service aux compagnies de discipline!

—Il n'y en a plus! riposta l'autre ajusteur. Tu sais bien qu'on les répand partout, maintenant, les fripouilles, pour bonifier les régiments!

Ils se mirent à rire tous les deux, sans s'apercevoir de la décomposition des traits de leurs camarades.

Mais, dès que le repas fut terminé, Jean Bertrand monta dans sa chambre, se changea précipitamment, revêtit sa peau de bique, vérifia soigneusement son revolver, le glissa dans sa poche, et sortit.

Les trois autres venaient de partir pour le cercle catholique.

Jean Bertrand voulait informer immédiatement son oncle de la gravité des événements.

Il songeait en route, cheminant par les rues désertes à cette heure:

"Les chenapans me suivent peut-être, ou me guettent à quelque tournant dangereux. Mais je ne me laisserai pas tuer sans crier gare!"

Tout calme qu'il fût de sa nature, une colère l'envahissait, non pas tant contre les ennemis qui cherchaient à dépouiller sa patrie et lui-même du fruit d'une merveilleuse invention, que contre l'être assez abject pour avoir trahi la France, en livrant le secret de Brabantin à prix d'or.

De plus en plus, une conviction s'ouvrait dans l'esprit du jeune homme. Il ne pouvait pas s'empêcher de se dire:

"Si ma tante Louise et Thérèse ont raison, si c'est un employé qui a vendu la mèche, pour payer ses dettes et subvenir aux folles dépenses de son ménage, assurément, ce ne peut être que ce Jules Durand qui me répugne, avec ses airs de chien battu et sa façon de raser les murs, en regardant de travers. Il paraît que sa femme ne vaut pas cher. Comme les femmes, pourtant, peuvent influer sur les hommes! On prétend qu'avant son mariage, celui-là était un employé modèle! Ceux qui le connaissent de longue date assurent qu'il a tellement changé, depuis quelque temps! Moi, pour ma part, je n'ai jamais pu le souffrir!

Cependant, lorsque le mécanicien fut arrivé chez son oncle, et que, à la stupeur de la famille, il eut raconté la tentative avortée de cambriolage au "Faisan d'Or" il se garda bien d'exposer ses soupçons sur le caissier. Il ne pouvait arguer d'aucun fait précis contre cet homme, et il lui répugnait, si antipathique fut-il, de le dénoncer sur d'aussi vagues suppositions. Le dégoût même que lui inspirait Jules Durand le le rendait plus circonspect à son égard.

Autour du mécanicien, sa tante et sa cousine parlaient toutes les deux à la fois, et avec quelle animation indignée, on le devine! Mais Albert Brabantin, immobile et muet devant la cheminée, selon sa coutume, gardait le plus obstiné silence. Les sourcils froncés, il réfléchissait profondément. Ni les exclamations de sa femme, ni les objurgations de sa fille n'en pouvaient rien tirer.

A la fin, néanmoins, il dit tout haut, comme conclusion de sa longue songerie:

—S'ils cherchent encore, c'est qu'il leur manque quelque chose!

—Assurément! répliqua son neveu.

—C'est qu'ils n'avaient pas pris tout ce qu'il leur fallait, à l'usine! Ah! Jean! mon ami! quelle chance que tu aies découvert ces trois ou quatre graines d'iodoforme!

—J'y songe, s'écria Thérèse, le cambrioleur en question n'aurait-il pas eu la main en écharpe, ou tout au moins une "poupée" au doigt?

—Ma foi! répondit Jean, je n'ai pas pensé à le demander; mais j'imagine que la jeune Margot nous en eût fait part, en nous décrivant l'individu!

—En tous cas, vous pourrez le lui demander demain.

—Je n'y manquerai pas, ma cousine. Si cela était, cela enchanterait cet excellent Lalanne.

Mme Brabantin, à son tour, posa une question:

—Albert, demanda-t-elle à son mari, où sont les épures de ton appareil? Ce n'est sans doute pas une pièce d'acier qu'on a voulu dérober chez Jean, mais un plan, un papier quelconque! Les épures sont-elles à l'abri des voleurs?

—Ma chère amie, répondit l'Amiral avec une satisfaction évidente, mes épures sont avec nos titres de rentes, dans les caves de la Banque de France. Voilà où elles sont!

—Mais, continua sa femme, n'en as-tu pas un double à ta portée, pour la facilité de tes travaux?

—Un double complet? non. J'ai des fragments d'épures, qui me suffisent pour m'y reconnaître, et qui ne quitteront jamais mon portefeuille, dans la poche intérieure de ma redingote, avant le lancement définitif de l'appareil.

—A la bonne heure! s'écria sa femme.

Mais Thérèse dit, avec une anxiété soudaine:

—Papa! vous ne devriez plus sortir à pied, surtout le soir, d'ici quelques jours. Cela vaudrait mieux!

—Allons donc! petite fille! Pas d'exagérations! D'ailleurs, il n'y a plus longtemps à languir.

Et, se tournant vers son neveu, l'Amiral ajouta:

—Jean, mon ami, quand vous devriez travailler nuit et jour, toi et ton camarade Lalanne, il faut que l'aéroplane soit prêt, après-demain, à prendre l'espace!

—Après-demain! s'écrièrent les deux femmes, saisies.

Mais Jean Bertrand répondit sans se troubler:

—Tant mieux, j'en suis bien aise! Vous avez raison, mon oncle.

—Dans quarante-huit heures exactement, continua l'Amiral, je livrerai mon appareil à l'autorité militaire de mon pays, il le faut et je le veux.

Thérèse, pâle et haletente, regardait alternativement son père et son cousin.

—Dans quarante-huit heures! Déjà! murmura-t-elle.

Tout son courage, toute sa belle assurance de naguère semblaient l'avoir abandonnée soudain.

Mme Brabantin dit, anxieuse:

—Vous ne sortirez pas l'appareil sans l'avoir fait bénir?

—Non, ma tante, soyez tranquille, répondit le mécanicien, je ne m'y risquerais pas sans cela. Mais le Père Mathias a promis de bénir la machine. C'est convenu.

—En attendant, conclut Brabantin, va te coucher bien vite, mon garçon, car tu as des heures supplémentaires en perspective.

—Jean, demanda Thérèse tout bas, en reconduisant le jeune homme, portez-vous toujours votre scapulaire?

—Toujours, ma cousine!

—Et votre revolver?

—Le voilà, sortant à moitié de la poche de ma peau de bique. N'ayez crainte!

Et, souriant, il disparut dans la nuit noire.

Cependant Brabantin, remonté dans son cabinet de travail, s'y enfermait et s'installait à son bureau, une immense feuille de papier wattmann devant lui. Brabantin dessinait, peignait; Brabantin exécutait une épure magistrale d'hélice aérienne.

Et quand il eut terminé son ouvrage, après une heure de labeur acharné, il eut un petit sourire très jeune, et les murs de son austère cabinet l'entendirent murmurer narquoisement:

—Qu'ils y viennent maintenant les vilains drôles!

VII

Nul doute que l'homme roux n'eût cherché à faire un mauvais parti au neveu d'Albert Brabantin, s'il l'eût rencontré, cette nuit-là, dans les parages assez déserts avoisinant la porte d'Ypres.

Mais ce personnage était alors plongé dans une conférence intime avec l'estimable Salomon Bloch, dans le bureau de ce Juif, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons.

Tous deux, penchés sous l'abat-jour en carton vert de la lampe à pétrole, relisaient attentivement une lettre qui semblait captiver leur attention au plus haut point. Salomon suivait les lignes de son doigt crochu, et M. Fritz ânonnait à mi-voix les phrases, comme s'il eût voulu les ancrer profondément en son esprit.

Cette lettre disait:

"Notre appareil est en bonne voie. Tout paraît devoir bien marcher. Mais, je le répète, il nous faut absolument quelques détails supplémentaires sur le montage de l'hélice motrice de la machine. Ainsi que je vous l'ai télégraphié ce matin, cela presse, et je vous prie de faire toute la diligence possible. Tant que nous n'aurons pas ces explications indispensables, nous ne pourrons pas songer à essayer l'aéroplane. Les épures de A. B. doivent bien se trouver quelque part! Faites en sorte de vous les procurer au "plus tôt." Je ne peux pas m'en passer."

Le Juif et l'autre se regardèrent.

Salomon énonça, en enfournant une prise de tabac énorme dans son nez sémitique:

—Il est bien fâcheux, Monsieur FFritz, que vous n'ayez pu pénétrer tantôt dans la chambre de ce jeune mécanicien, au "Faisan d'Or"!

Les yeux méchants de l'homme roux flambèrent de fureur.

—J'aurais bien voulu vous y voir! cria-t-il, avec un juron retentissant. Carbère en personne n'aurait pas été pire que cette vieille à lunettes pour défendre la porte de ce maudit Français!

—Enfin, continua Salomon, puisque nous n'avons pas réussi de ce côté-là, il faut nous retourner d'un autre! Cet imbécile de Durand peut bien marcher un peu, à son tour!

—C'est assez juste, il me semble, grommela Fritz. On le paye suffisamment cher pour cela. Mais comment n'est-il point encore arrivé aux ordres?

—Oh! il n'est pas en retard, dit le Juif, en tirant de son gousset une montre aussi grosse et aussi rebondie qu'une pomme, oh! il n'est pas en retard! Je ne l'ai convoqué que pour 9 heures précises. Il y a trop de monde, dans les rues, avant cela. Ce ne serait pas prudent. Si quelqu'un, par hasard, le reconnaissait?

Cependant le contremaître Lalanne, étant arrivé au Cercle catholique, avec ses deux amis les ajusteurs, s'aperçut qu'il ne pouvait pas y tenir en place. L'allusion qui venait d'être faite inconsciemment, devant lui, à l'état financier du caissier Durand, avait ouvert à son imagination un trop vaste champ de conjectures, pour qu'elle ne s'y emballât pas éperdument.

Incapable de s'intéresser une minute aux dominos, ni au billard, indifférent même aux attraits de la politique, l'ouvrier ne résista plus à la tentation de filer le misérable, qu'il avait de si bonnes raisons de supposer un traître. Toutes les déductions si justes de Mme Brabantin et de sa fille lui revenaient à la mémoire: "Ce doit être un employé, parce que les employés font plus de dépenses que les simples travailleurs. S'il y a un employé perdu de dettes, ce doit être celui-là." O logique implacable! Lalanne se répétait obstinément:

"Cet employé-là, ce ne peut être, ce n'est nul autre que le caissier Jules Durand!"

Relevant le collet de son pardessus, rabattant les oreilles de sa casquette, le contremaître sortit du cercle, et se dirigea, d'un pas rapide, vers les parages assez lointains de la rue Faidherbe.

Le brouillard était glacial. Le jeune ouvrier pressait l'allure, en se disant à lui-même, pour s'encourager:

"Si le coquin a des rendez-vous interlopes avec d'autres gredins de son espèce, assurément, ce n'est point en plein jour. Donc, c'est la nuit!"

Mais, juste ciel! que cette nuit de fin d'hiver était froide!

Arrivé rue Faidherbe, le contremaître reconnut aisément la maison du caissier, et s'aperçut avec satisfaction qu'il y avait un estaminet dans la maison voisine où il pourrait entrer se réchauffer un peu, si la température ne lui permettait plus de résister dehors. A ce moment-là, précisément, la demie de 8 heures sonnait à l'horloge extérieure de la gare. Lalanne régla sa montre, et décida:

"Je vais battre la semelle patiemment jusqu'à 9 heures. Après cela, je rentrerai au Faisan d'Or."

(A Suivre).

Coin Feminin

CHRONIQUE

Nous avons eu récemment l'occasion de lire dans une revue du Bas-Canada une étude tendancieuse et pessimiste sur le sort de la femme, dans l'Ouest. L'auteur,—quelque journaliste de passage, plus soucieux de l'effet que de la vérité—y dépeignait sous les couleurs les plus sombres la compagne du homesteader exilé dans un coin de la lointaine Prairie. Il y campait une silhouette lamentable, ravagée par le surtravail et les vieilles, aux mains usées par mille pénibles labours, au tablier crasseux, aux cheveux en désordre, aux yeux eteints par la vue d'un horizon sans espoir.

Une telle description, exacte pour quelques cas isolés, est généralement fausse quand on considère l'immense majorité des ménages de la prairie. Certes, à celui qui s'installe sans argent, sans aide, sans l'usage de la langue, au plein coeur d'un pays immense, loin de tout moyen de transport et de tout centre d'approvisionnement, il faut une réelle valeur personnelle, une énergie peu commune pour triompher des premières années d'épreuves.

Dans l'Ouest, plus qu'ailleurs, la propriété ne saurait être l'apanage des fainéants et des sans-courage; elle reste, et c'est justice, la récompense de la ténacité robuste et de l'effort inlassable. Quand il s'agit de tout créer autour de soi, de tirer quelque chose de la solitude ambiante, de faire avec le néant extérieur de la semence de bonheur et de vie; quand pour réaliser ce grand oeuvre on ne peut compter que sur les ressources de son ingéniosité et le rendement de sa propre équation physiologique, on conçoit aisément quelle somme de patience et d'endurance est nécessaire au succès. Mais, il faut bien le dire, ce succès loin d'être l'exception est bien réellement la règle.

Toutes celles de nous qui ont demandé à la vie de la ferme une vie saine, simple et bien remplie, sans l'exagération inutile du luxe, sans le ralentissement anormal des existences neutres et vides, toutes celles qui ont mis au service de ce but modeste et paisible leur entière et vigilante bonne volonté ont été payées de retour —parfois avec largesse—par la rude mais riche terre canadienne. Il y a plus: et nombreuses sont les familles dans l'Ouest où plus tenace, plus consciencieuse et plus industrieuse que son compagnon, la femme, par son instinctif et puissant amour du foyer, par son aptitude merveilleuse à rebâtir sans cesse le nid malgré mille tempêtes, a su arracher à l'amertume des plus lamentables échecs nombre de colons aux prises avec les découragements nostalgiques du mal du pays.

MAGALI.

Apres l'incident de Nancy

Un article de M. Alfred Capus.

Une altercation entre deux voyageurs de commerce allemands et des consommateurs français qui payaient des bocks à une artiste de café-concert a failli prendre les proportions d'un événement historique. Mais il semble qu'à présent, tant d'un côté de la frontière que de l'autre, les gens raisonnables sont d'accord sur ceci: qu'il vaudrait mieux à la rigueur, et si l'on avait pas de plus hautes et de plus poignantes raisons, se battre pour rien, pour le plaisir, qu'à l'occasion d'une querelle de brasserie. Je sais bien ce qu'on aurait pu répondre si l'heure tragique avait sonné: "Des Français, même en train de boire autour d'une table en compagnie de quelques jeunes demoiselles, représentent la France; et deux citoyens allemands que l'on invective transmettent cette injure à leur pays tout entier."

Regardez-y cependant de plus près, vous verrez combien ce symbolisme et cette fiction sont d'une simplicité un peu trop grossière. Un Français, serait-il animé du plus ardent patriotisme et du plus prompt, est-il vraiment engagé par les gestes de noctambules mal élevés, à qui l'abus des liqueurs fortes a monté la tête? Et quand on a lu que l'offensé espérait bien que l'"Allemagne pousserait les choses jusqu'au bout," n'y a-t-il eu là-bas personne pour sourire de la prodigieuse importance que ce voyageur de commerce attache aux chiquenaudes dont il a été la victime?

Nous ne serions pas entre peuples de civilisation égale, on comprendrait l'attitude vengeresse. Chez des sauvages de l'Afrique centrale, par exemple, nous devons admettre qu'un Européen, quel qu'il soit, représente son pays. Le contraste qu'il fait avec des nègres fanatiques lui donne soudain une valeur symbolique et exceptionnelle. Il est provisoirement, dans ce décor barbare, un type supérieur de sa race, il en contient toute l'essence. Le protéger est une nécessité solennelle. On peut en sa faveur user et abuser de la force, car l'inégalité précisément de civilisation modifie les rapports, définit autrement le droit et la justice.

Je suppose que M. Heyne, le supplicié de Nancy, se soit aventuré chez les Niam-Niams; qu'un membre de la tribu se soit assis sur son chapeau, comme il est arrivé à la Brasserie lorraine, et que son parapluie ait été détérioré, l'indignation de la presse allemande eût été mille fois excusable. Un Niam-Niam qui aplatit le chapeau d'un Allemand ou d'un Français mérite la mort: c'est la seule façon de lui faire comprendre qu'il a manqué de courtoisie envers un étranger.

Ces sanctions sommaires ne sont pas indispensables, heureusement, sous nos latitudes, pour régler de si minces conflits. En ces affaires de susceptibilités nationales, le point de vue où il faut se placer si l'on ne cherche pas le premier prétexte venu pour courir aux armes, est celui, justement, de la civilisation. Deux nations qui y sont parvenues ne peuvent plus se soustraire aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix à des devoirs réciproques. Ainsi on convient de ne pas achever les blessés, de ne point laisser les prisonniers mourir de faim. On ne s'y résout que dans des cas extrêmement rares, en évitant avec soin de confier ce fait à l'histoire, et cette prétention suffit d'ailleurs à entretenir dans les esprits une conception civilisée de la vie.

Quand la guerre n'est pas déclarée, on a recours à des arrangements équitables: on cherche des nuances et des transactions pacifiques et on essaye d'établir jusqu'à quel point telle ou telle injure reçue par un particulier doit être lavée dans le sang, et surtout dans le sang d'autrui. De pareilles conventions ne cesseront plus d'exister entre groupes humains arrivés au même degré de morale et de culture.

Remarquez que l'antiquité avait un sentiment analogue des convenances. Avant d'en venir aux mains, les héros d'Homère s'adressaient de rudes défits, magnifiquement développés, durant lesquels s'exaltait leur vaillance. Mais Achille et Hector faisaient cette besogne en personne; ils ne chargeaient pas de se cracher à la figure des petits comparses grecs ou troyens.

Les deux gouvernements intéressés à l'incident de Nancy ont agi conformément aux règles modernes. Le nôtre a largement compensé le dommage qui venait de son côté. Il a immolé sur l'autel de la paix, un préfet, deux commissaires et divers agents subalternes. Mais, malgré tout, nous conserverions peut-être vis-à-vis du monde la renommée de gens peu hospitaliers si, par une coïncidence propice, nous n'avions pas appris récemment qu'il existe en France environ deux cent mille Allemands qui y vivent dans la plus grande prospérité. Ils sont employés dans nos industries; ils en dirigent quelques-unes: ils sont accueillis dans la bonne société. Au théâtre, on a presque toujours des Allemands auprès de soi et on ne s'assied point sur leur chapeau. On se montre, au contraire, envers eux d'une courtoisie raffinée et s'ils s'expriment en français, on leur dit poliment qu'ils parlent le meilleur français qu'on ait jamais parlé à Paris. Et de même, quand ils daignent écrire dans notre langue,

Il y a là, je crois, de quoi faire oublier rapidement à nos voisins l'algarade de Nancy.

Ils ont été dans leur droit, assurément. Ah! comme il est beau d'être dans son droit! L'erreur commence dès qu'on le déclare soi-même avec ostentation. Alors, par un merveilleux retour de la conscience, subitement on n'y est plus; le droit devient le tort. Les anciens avaient déjà fait cette observation: "Summum jus..."

Quant à nous, nous avons aussi une leçon à tirer de l'affaire. C'est que le patriotisme est un état de l'âme et non un exercice de gymnastique. On l'entretient par la méditation continuelle, on ne s'y entraine pas comme à un sport, à des heures déterminées. Gardons-nous également de la manifester la nuit, dans les rues, après boire, comme les consommateurs de la Brasserie lorraine. C'est le matin, en se réveillant et quand on a toute la journée pour le prouver, qu'il faut être patriote.

Mais, hélas! si trop de nos patriotes, quoique sincères, sont turbulents et maladroits, est-ce uniquement de leur faute? Cette génération a été mal préparée par l'école aux lourds problèmes qu'elle a à résoudre tout à coup. Ou plutôt, ces problèmes, on les lui a toujours cachés soigneusement. Ils n'ont pas fait partie de son éducation; et aujourd'hui elle a tout à improviser, même son patriotisme. Il est donc tout naturel qu'elle ait parfois des hésitations et des faux départs. De jour en jour, elle se remet, rentre dans le sérieux et dans l'ordre et s'aperçoit que l'histoire de la bravoure française a été autre chose qu'une suite de gasconnades.

Position demandée

BON BEURRIER-FROMAGER, ayant 5 années d'expérience désirerait trouver emploi dans fromagerie ou beurrerie d'Alberta. Faire offre à M. Louis Lamothe, Prince Albert, Sask.

NOS ECOLES SEPAREES A EDMONTON

RAPPORT ANNUEL
COMMISSION DES ECOLES SEPAREES
EDMONTON.
Relevé des Recettes et Dépenses.

RECETTES

Balance au crédit, 1911	$8,494.02
Vente de débentures	38,225.00
Subsides du gouvernement	4,457.65
Elèves étrangers	147.55
Billets escomptés,	38,000.00
Loyers de la salle	1,937.00
Autres recettes	137,34
Total	891.398.56
Différence au débit	1,397.70

DEPENSES

Salaires des professeurs	$18,110.37
Salaires des employés	870.00
Débentures payées	9,362.93
Billets payés, intérêts	45,695.25
Construction et entretien	7,740.70
Achat de terrains	2,690.00
Ameublement	637.90
Bibliothèque	496.85
Appareils, etc.	102.54
Fournitures	551.46
Concierges	1,815.00
Chauffage, éclairage,	2,383.41
Assurances,	514.80
Loyers d'écoles	510.00
Taxes	1,014.10
Cadets et jeux	254.95
Assessement $40, annonces $6.	46.00
Total	$92,796.26

Bilan au 31 décembre 1912.

PASSIF

Balance au Débit	$ 1,397.70
Débentures émises	147,800.00
Billets escomptés	38,000.00
Dû pour terrains	8,060.00
Total	$195,257.70
Surplus	204,187.30

ACTIF

Propriétés bâties, Troisième rue	$185,000.00
Propriétés bâties, Ave. Kinistino	70,000.00
Propriétés bâties, Rive Sud	25,000.00
Terrains, 21ième rue	35,000.00
Terrains, Baie d'Hudson	15,000,00
Terrains, Ave. Université	20,000.00
Terrains, Parc King Edward	10,000.00
Terrains, Hazeldean	5,000.00
Ameublement, appareils, etc.	8,055.00
Taxes 1912	26,000.00
Loyers de la salle	390.00
Total	$399,145.00

Assurances:—

Bâtisses,	$ 66,500.00
Ameublement	4,500.00

Nombre des élèves en 1912, 956:—
379 garçons;
577 filles.

Assessement	$12,316,520.00
Taux	2.20

(Signé) Geo. J. KINNAIRD, Auditeur;
Emile TESSIER, Trésorier.

AVIS AUX CONTRIBUABLES:—

L'entretien des écoles coûtent actuellement $40,000 par année; elles pourvoient à l'instruction d'environ 1,200 enfants mais il devient indispensable de construire d'autres écoles pour suivre le rapide progrès de la ville.

LES TAXES D'ECOLES sont pour cela les seuls moyens financiers d'entretien et d'expansion.

Il est donc d'une importance capitale que tous les catholiques qui paient des taxes les paient aux ECOLES SEPAREES.

Il faut pour cela que toutes les propriétés des catholiques soient dès maintenant inscrites par l'"Assesseur" au nom du propriétaire. Plus tard quand les avis d'assessement viendront que tous constatent qu'ils sont marqués "S" i.e. Contribuable aux Ecoles Séparées.

On ne doit pas attendre au moment de payer ses taxes pour se déclarer Contribuable aux Ecoles Séparées; il est alors trop tard pour l'année courante et les taxes payées sont perdues. Que tous coopèrent à ce grand travail et les résultats seront merveilleux. L'an dernier l'assessement catholique était de douze millions, cette année il devrait être de vingt-cinq, ce qui nous donnerait une subvention d'environ $50,000.

Pour plus de renseignements, consulter le rapport financier et pour direction voir le Secrétaire à l'école, 3ème rue.

EMILE TESSIER, Secrétaire.

DIX-HUIT MOIS DE REGIME TORY

Suit de la premiere page

tous, tous, ont trahi leurs engagements. Les absences au moment d'un vote décisif ne sont que des finasseries. Oui, tous ont préféré la crèche à leur conscience.

M. Borden et M. Doherty—il fallait s'attendre à voir M. Doherty jouer ce rôle—ont élaboré dans le cours de l'été dernier, à Londres, ce programme jingo qui, s'il est adopté par le Parlement, réduit le Canada au rang des CROWN COLONIES.

Il y a à Londres un comité secret, composé de disciples de Chamberlain, dont le rêve est la fédération impériale. C'est là que M. Borden va chercher son inspiration. Le but avoué de ce comité c'est de créer UN PARLEMENT pour tout l'Empire; c'est de forcer les colonies à payer tribut pour le maintien D'UNE ARMEE ET D'UNE MARINE.

M. Borden a eu la faiblesse de donner tête baissée dans ce projet insensé. Malgré la résistance des Communes, malgré les avertissements qui lui viennent de tous côtés, il ne peut plus reculer et c'est à l'aide du bâillon qu'il va tenter, en dernier ressort, de dépouiller le peuple canadien de son autonomie.

C'est un crime de lèse-patrie, qu'importe! Les jingos ont juré de sauver l'Empire, en l'asservissant.

Et ce n'est pas tout. Depuis dix-huit mois, M. Borden, dans l'espoir de se maintenir, viole, foule aux pieds les principes essentiels du pacte fédéral.

La rédistribution des sièges électoraux est retardée outre mesure. Les provinces de l'Ouest, parce que libérales, sont privées de leur juste représentation. M. Borden n'hésite pas cependant à hâter la nomination de Sénateurs dans ces nouvelles provinces. Pour se fortifier au Sénat, corps inamovible, le premier ministre devance les événements.

Quand, par contre, il s'agit de donner au peuple de l'Ouest une représentation adéquante dans la chambre élective, M. Borden hésite, tâtonne, surseoit.

Le trésor, grâce à la sagesse et à la prévoyance de M. Fielding, est riche, abondant. M. Borden qui n'a jamais connu telle pléthore sous le régime Foster, est anxieux, avide de dépenser cet argent

C'est sur la voirie que M. Borden veut jeter cet or.

D'après la constitution, l'ouverture comme l'entretien des routes est du ressort provincial. Que le pouvoir fédéral répartisse cette argent qu'il veut consacrer aux chemins, entre les différentes provinces, au prorata de leur population respective. Que l'Exécutif de chaque province contrôle lui-même la dépense de cet argent. De cette façon, il n'y aura pas d'empiètement du pouvoir fédéral sur le domaine provincial.

Mais c'est ce que ne veut pas M. Borden. Il est le chef du parti des centralisateurs et ce parti n'a d'autre objectif en vue que de réduire à néant le rôle des provinces dans la Confédération. De même que les jingos n'ont d'autre ambition que de réduire à néant des Domaines dans l'Empire.

Si la loi des chemins est adoptée, le pouvoir central peut à son gré, jeter, c'est le cas de le dire, l'argent par les chemins, au moment psychologique et créer un vaste fonds de corruption électorale.

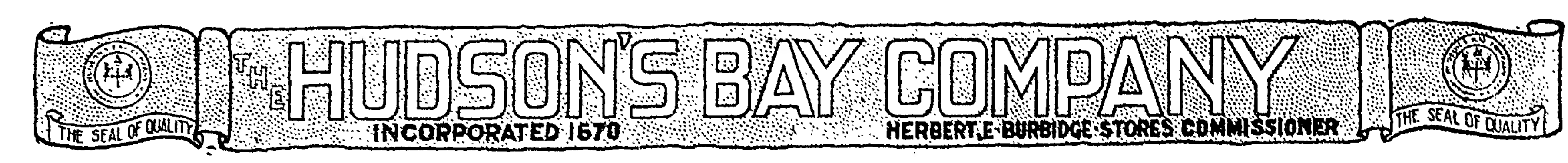
Voilà le régime que nous subissons depuis dix-huit mois. Préjugés, mensonges, déceptions, entremêlés de scandales éhontés, voilà le bilan.

Efforts du jingoïsme pour supprimer les libertés canadiennes; tentatives du torysme pour écourter les drojts provinciaux, voilà le but de la politique Borden. Et pour mieux atteindre ce but, suppression de la liberté de parole.

Tel était le voeu de M. Borden lorsqu'en août 1911, il déclarait que la voix de Toronto serait entendue.

Il a tenu parole. Toronto domine de toute l'ampleur de sa voix, dans le concert canadien.

Faites vos achats le plus tôt possible.



Faites vos achats le plus tôt possible.

Des ouvriers actifs construisent actuellement de plus vastes magasins pour la "Baie"

Et c'est l'insistance de entrepreneurs pour avoir plus de place qui nous contraint a liquider nos marchandises a des prix exceptionnellement bas.

Jarretelles a prix tres réduits pour dames et enfants

Très bien faites ces jarretelles dureront très longtemps, nous avons plusieurs modèles variés. Prix régulier, 25c. la paire, pour **17c**; prix régulier 35c. la paire pour **25c**; Prix régulier 50c. la paire **39c**; prix régulier 60c. la paire pour **49c**.

—Rez-de-chaussée.

Gants noirs et tan pour femmes; prix special 95c la paire

Gants de ville, pour femmes, la peau employée pour ces gants a été spécialement choisie. Prix régulier $1.50 la paire.
Prix spécial, la paire .... 95c.

—Rez-de-chaussée.

Papier a lettres genre toile "Wicklow" prix rég la boite 25c spécial 19c

Le papier à lettre Wicklow est un article de premier choix; il a une surface très douce et convient également bien pour la plume et le crayon; en blanc seulement; feuille réglée avec chaque boîte.
Prix rég. 25c. Prix spécial .... 19c.

Rubans de soie pour toutes sortes de garnitures

—Prix de liquidation extraordinairement réduits.—

Nous vendons tous nos coupons de rubans de soie; articles très récents, teintes à la mode du printemps. En largeurs suffisantes pour toutes sortes de garnitures. Prix rég. 15c. la verge; prix spé. **7½c.** prix rég. 18c. la verge, prix spée. .... **9c.**
Prix rég. 25c. prix spécial .... **15c.**

—Rez-de-chaussée.

Dessus de buffet en toile brodée 69c.

Article exceptionnel, toile brodée, pur fil, deux grandeurs: 18x45 et 18x54.
Prix spécial .... 69c.

—Rez-de-chaussée.

Echarpes et voiles pour femmes Prix spécial 79c

Liquidation totale d'écharpes et voiles pour femmes; écharpes du soir et voile d'automobile; 20 pouces de large sur 2 verges et demie de long. Blanc, noir, brun, rose, bleu ciel, bleu marin, etc.
Vente spéciale .... 79c.

—Rez-de-chaussée.

Echarpes en laine 35c.

Nous avons quelques écharpes en pure laine, avec extrémité à franges, nuances très délicates en rose, crème et bleu ciel. Cette liquidation sera promptement terminée.
Prix spécial .... 35c.

—Rez-de-chaussée.

Cols de dentelle a 45c

Très grande variété de jolis cols de dentelle pour dames et jeunes filles.

Modèles très nouveaux; garnis de boutons fantaisie; quelques modèles sont unis.
Vente Spéciale .... 45c.

—Rez-de-chaussée.

Exposition speciale de lingerie de maison

Serviettes de table à prix spéciaux.

Lorsque les maîtresses de maison se seront rendues compte du bon marché exceptionnel de ces serviettes, elles s'empresseront d'en acheter plusieurs douzaines.

Ces serviettes sont de très bonne qualité et elles s'enlèveront rapidement.

Serviettes "Huckaback", la paire, 39c.—Ce modèle est exceptionnellement avantageux; de belle toile damassée; elles mesurent 20x37 pouces.
Prix spécial ....

Serviettes de toilette "Huck", la paire 29c.—Article très bien fini, avec bordure rouge, garanti faisant un très bon usage. Cette serviette absorbe parfaitement l'eau et sèche entièrement la face.
Prix spécial, la paire .... 29c.

Superbe mousseline d'art 12 1-2 la verge

Prix régulier 17c. et 20c. la verge.

Occasion exceptionnelle pour la maîtresse de maison qui désire regarnir son intérieur. Mousseline d'art absolument délicieuse, dans les plus jolies nuances du printemps; largeur correspondant à celle des fenêtres à garnir. Prix régulier, 17c. et 20c. la verge.
Prix spécial, la verge .... 12½c.

Chapeaux "panama" pour femmes Valeur reg. $10

Importation considérable de véritables chapeaux "Panama" pour femmes—paille du sud-américain, extrêmement souple, en trois formes différentes. L'une est petite avec bords roulés, l'autre est un peu plus grande; la troisième forme est très large avec bords également roulés. Nous devions vendre ces chapeaux $10.00.
Nous les liquidons à $7.50

Petits bonnets a prix spéciaux pour bébés

Bonnets faits au crochet, articles lavables, cinq modèles différents, garnis de rubans blancs, bleus et roses. Prix spécial .... *75c.*
Le même bonnet, doublé en soie *$1.00*
Bérets "marin" pour les tout-petits. Prix .... *25c.*
Chapeaux de paille d'Italie, pour les tout-petits, grand choix de formes et de teintes. Tout à fait ce qu'il faut pour l'Alberta ensoleillée. De *65c.* à *$1.00*

—Deuxième étage.

Bons marchés extraordinaires a notre rayon de vaisselle

Service de table de 97 pièces, en porcelaine autrichienne, décoration florale. Prix régulier $20.00.
Prix spécial $13.50

Service de table de 97 pièces, véritable porcelaine de Limoges; dessin classique.
Prix régulier $55.00; Prix spécial $35.00

Petits plateaux, pour le service de la table, en métal très dur, forme rectangulaire ou ovale.
Prix rég. 35c., 40c. et 50c; Prix spéc ...... 25c.

Service de toilette, de 10 pièces, très élégants, en bleu sombre et vert, décoration filigranée. Prix régulier $2.95;
Prix spécial $2.25

SUPERBE COLLECTION DE POTERIES DANOISES ARTISTIQUES.

—Articles écoulés à moitié prix.—Nous n'en avons pas deux semblables.

—Deuxième étage.

Robes de nuit en flanellette pour femmes 69c.

Valeur régulière 85c. et $1.00

Très jolies robes de nuit, en étoffe très douce, très belles nuances; robes très amples.
Prix rég. de 85c. à $1.00; Prix spécial ...... 69c.

—Premier étage.

Jupes "tailleur" en drap pour femmes et jeunes filles $4.79

Les prix réguliers de ces jupes sont de $5.50 à $6.50.

Très jolies jupes "tailleur" en serge, ratine et tweed, bleues, grises, tan, brunes et noires. Confection très soignée. De 22 à 27, longueur 34 à 40 pouces. Prix rég. $5.50 et $6.50;
Prix spécial $4.79

—Premier étage.

Manteaux de printemps en drap pour femmes ,$11.95

Prix régulier $15 et $21.

Superbes manteaux de printemps en drap, pour femmes et jeunes files; étoffe très résistante, tan, blanche et bleu "marin". Beaucoup de modèles à choisir tous à la dernière mode.
Valant rég. de $15 à $21; Prix spécial .. $11 95

—Premier étage.

Liquidation de nos linoléums a prix sensationnels

Nous sommes dans la troisième semaine de notre liquidation de linoléums; jamais encore, en Alberta, on avait pu avoir des linoléums d'une qualité semblable à des prix aussi modérés. Dans le but de terminer cette liquidation cette semaine même, nous avons décidé de faire une nouvelle réduction de nos prix.

Véritable linoléums liège "Kirkcaldy", importé directement des manufactures d'Ecosse; fait d'huile de ricin et de liège scientifiquement amalgamés; ce linoléum liège est idéal pour recouvrir les parquets. Deux verges de large;
Prix régulier $1.00 la verge; prix spécial ...... **85c.**
Prix régulier $1.25 la verge; prix spécial **$1.00**

Linoléums pour cuisines, offices, etc; le dessin pénètre entièrement le tissu, ce qui fait qu'il ne s'efface jamais; grande variété de dessins; 2 verges de large.
Prix régulier, la verge, $1.10; Prix spécial ... **92c.**
Prix régulier, la verge, $1.35; Prix spécial ... **$1.16**
Prix régulier, la verge, $1.65; Prix spécial ... **$1.33**

Linoléums imprimés.—Grande variété de couleurs et de dessins; deux verges de large.
Prix régulier, la verge, 90c.; Prix spéc. ...... **75c.**
Prix régulier, la verge, 80c.; Prix spéc. ...... **65c.**
Prix régulier, la verge, 70c.; Prix spécial ...... **58c.**

—Premier étage.

Achetez vos marchandises a la "Baie" Vous les paierez beaucoup moins cher!

Tous les abonnés du "Courrier de l'Ouest" qui n'ont pas encore payé leur abonnement a notre journal sont priés de bien vouloir régler leur petite dette

Nous rappelons que l'abonnement a un journal est invariablement payable d'avance

NOS ECOLES SEPAREES A EDMONTON

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION DES ECOLES SEPAREES

EDMONTON.

Relevé des Recettes et Dépenses.

RECETTES

Balance au crédit, 1911	$8,494.02
Vente de débentures	38,225.00
Subsides du gouvernement	4,457.65
Elèves étrangers	147.55
Billets escomptés,	38,000.00
Loyers de la salle	1,937.00
Autres recettes	137,34
Total	891.398.56
Différence au débit	1,397.70

DEPENSES

Salaires des professeurs	$18,110.37
Salaires des employés	870.00
Débentures payées	9,362.93
Billets payés, intérêts	45,695.25
Construction et entretien	7,740.70
Achat de terrains	2,690.00
Ameublement	637.90
Bibliothèque	496.85
Appareils, etc.	102.54
Fournitures	551.46
Concierges	1,815.00
Chauffage, éclairage,	2,383.41
Assurances,	514.80
Loyers d'écoles	510.00
Taxes	1,014.10
Cadets et jeux	254.95
Assessement $40, annonces $6.	46.00
Total	$92,796.26

Bilan au 31 décembre 1912.

PASSIF

Balance au Débit	$ 1,397.70
Débentures émises	147,800.00
Billets escomptés	38,000.00
Dû pour terrains	8,060.00
Total	$195,257.70
Surplus	204,187.30

ACTIF

Propriétés bâties, Troisième rue	$185,000.00
Propriétés bâties, Ave. Kinistino	70,000.00
Propriétés bâties, Rive Sud	25,000.00
Terrains, 21ième rue	35,000.00
Terrains, Baie d'Hudson	15,000,00
Terrains, Ave. Université	20,000.00
Terrains, Parc King Edward	10,000.00
Terrains, Hazeldean	5,000.00
Ameublement, appareils, etc.	8,055.00
Taxes 1912	26,000.00
Loyers de la salle	390.00
Total	$399,445.00

Assurances:—

Bâtisses,	$ 66,500.00
Ameublement	4,500.00

Nombre des élèves en 1912, 956:—
379 garçons;
577 filles.

Assessement	$12,316,520.00
Taux	2.20

(Signé) Geo. J. KINNAIRD, Auditeur;
Emile TESSIER, Trésorier.

AVIS AUX CONTRIBUABLES:—

L'entretien des écoles coûtent actuellement $40,000 par année; elles pourvoient à l'instruction d'environ 1,200 enfants mais il devient indispensable de construire d'autres écoles pour suivre le rapide progrès de la ville.

LES TAXES D'ECOLES sont pour cela les seuls moyens financiers d'entretien et d'expansion.

Il est donc d'une importance capitale que tous les catholiques qui paient des taxes les paient aux ECOLES SEPAREES.

Il faut pour cela que toutes les propriétés des catholiques soient dès maintenant inscrites par l'"Assesseur" au nom du propriétaire. Plus tard quand les avis d'assessement viendront que tous constatent qu'ils sont marqués "S" i.e. Contribuable aux Ecoles Séparées.

On ne doit pas attendre au moment de payer ses taxes pour se déclarer Contribuable aux Ecoles Séparées; il est alors trop tard pour l'année courante et les taxes payées sont perdues. Que tous coopèrent à ce grand travail et les résultats seront merveilleux. L'an dernier l'assessement catholique était de douze millions, cette année il devrait être de vingt-cinq, ce qui nous donnerait une subvention d'environ $50,000.

Pour plus de renseignements, consulter le rapport financier et pour direction voir le Secrétaire à l'école, 3ème rue.

EMILE TESSIER, Secrétaire.

DIX-HUIT MOIS DE REGIME TORY

Suit de la premiere page

tous, tous, ont trahi leurs engagements. Les absences au moment d'un vote décisif ne sont que des finasseries. Oui, tous ont préféré la crèche à leur conscience.

M. Borden et M. Doherty—il fallait s'attendre à voir M. Doherty jouer ce rôle—ont élaboré dans le cours de l'été dernier, à Londres, ce programme jingo qui, s'il est adopté par le Parlement, réduit le Canada au rang des CROWN COLONIES.

Il y a à Londres un comité secret, composé de disciples de Chamberlain, dont le rève est la fédération impériale. C'est là que M. Borden va chercher son inspiration. Le but avoué de ce comité c'est de créer UN PARLEMENT pour tout l'Empire; c'est de forcer les colonies à payer tribut pour le maintien D'UNE ARMEE ET D'UNE MARINE.

M. Borden a eu la faiblesse de donner tête baissée dans ce projet insensé. Malgré la résistance des Communes, malgré les avertissements qui lui viennent de tous côtés, il ne peut plus reculer et c'est à l'aide du bâillon qu'il va tenter, en dernier ressort, de dépouiller le peuple canadien de son autonomie.

C'est un crime de lèse-patrie, qu'importe! Les jingos ont juré de sauver l'Empire, en l'asservissant.

Et ce n'est pas tout. Depuis dix-huit mois, M. Borden, dans l'espoir de se maintenir, viole, foule aux pieds les principes essentiels du pacte fédéral.

La rédistribution des sièges électoraux est retardée outre mesure. Les provinces de l'Ouest, parce que libérales, sont privées de leur juste représentation. M. Borden n'hésite pas cependant à hâter la nomination de Sénateurs dans ces nouvelles provinces. Pour se fortifier au Sénat, corps inamovible, le premier ministre devance les événements.

Quand, par contre, il s'agit de donner au peuple de l'Ouest une représentation adéquante dans la chambre élective, M. Borden hésite, tâtonne, surseoit.

Le trésor, grâce à la sagesse et à la prévoyance de M. Fielding, est riche, abondant. M. Borden qui n'a jamais connu telle pléthore sous le régime Foster, est anxieux, avide de dépenser cet argent.

C'est sur la voirie que M. Borden veut jeter cet or.

D'après la constitution, l'ouverture comme d'entretien des routes est du ressort provincial. Que le pouvoir fédéral répartisse cette argent qu'il veut consacrer aux chemins, entre les différentes provinces, au prorata de leur population respective. Que l'Exécutif de chaque province contrôle lui-même la dépense de cet argent. De cette façon, il n'y aura pas d'empiètement du pouvoir fédéral sur le domaine provincial.

Mais c'est ce que ne veut pas M. Borden. Il est le chef du parti des centralisateurs et ce parti n'a d'autre objectif en vue que de réduire à néant le rôle des provinces dans la Confédération. De même que les jingos n'ont d'autre ambition que de réduire à néant des Domaines dans l'Empire.

Si la loi des chemins est adoptée, le pouvoir central peut à son gré, jeter, c'est le cas de le dire, l'argent par les chemins, au moment psychologique et créer un vaste fonds de corruption électorale.

Voilà le régime que nous subissons depuis dix-huit mois. Préjugés, mensonges, déceptions, entremêlés de scandales éhontés, voilà le bilan.

Efforts du jingoïsme pour supprimer les libertés canadiennes; tentatives du torysme pour écourter les droits provinciaux, voilà le but de la politique Borden. Et pour mieux atteindre ce but, suppression de la liberté de parole.

Tel était le voeu de M. Borden lorsqu'en août 1911, il déclarait que la voix de Toronto serait entendue.

Il a tenu parole. Toronto domine de toute l'ampleur de sa voix, dans le concert canadien.

Tous les abonnés du "Courrier de l'Ouest" qui n'ont pas encore payé leur abonnement a notre journal sont priés de bien vouloir régler leur petite dette

Nous rappelons que l'abonnement a un journal est invariablement payable d'avance

CHRONIQUE LOCALE

LA CRISE FINANCIERE N'AFFECTE PAS EDMONTON.

On pouvait craindre que la crise financière actuelle affectât sérieusement le développement d'Edmonton cette année; fort heureusement il n'en est rien.

De quelqu'endroit en effet que proviennent les capitaux, il est une chose qui frappe l'observateur c'est que des sommes énormes sont actuellement placées dans la construction. Edmonton ne semble pas avoir été affectée par la crise financière dans laquelle se débattent les pays civilisés depuis plusieurs mois. Etablissements industriels, entrepôts, maisons de rapport, maisons privées, théâtres, hôtels, magasins, etc., c'est par milliers que l'on peut compter les édifices en voie de construction, édifices de tous genres et de toute valeur, depuis la modeste demeure ouvrière jusqu'à l'hôtel-palais valant $1,000,000, que fait construire la compagnie du Grand Tronc.

Le développement constant d'Edmonton est tel, qu'en dépit de cette activité de la construction, ce n'est que fort difficilement que l'on trouve des maisons à louer. On prévoit que les travaux de construction demeureront très actifs pendant toute la belle saison; au début de l'hiver prochain la propriété immobilière d'Edmonton aura augmenté très probablement d'une centaine de millions.

LES TRAMWAYS DE ST-ALBERT CIRCULERONT LE 1er JUILLET.

Les représentants de la compagnie des tramways suburbains ont déclaré aux commissaires de la ville que la voie ferrée, actuellement construite d'Edmonton à St-Albert, serait mise en exploitation à partir du 1er juillet prochain.

Au début, quatre tramways seront mis en circulation et feront correspondance avec les tramways urbains. Le terminus de la compagnie sera probablement établi au nord de la première rue. Les représentants de la Compagnie des tramways suburbains sont MM. J. H. Picard, C. E. Barry, H. Warner, assistant-ingénieur et Bishop, aviseur légal.

CLUB NATIONAL D'EDMONTON.

Nous avons annoncé, dans notre numéro du trois avril dernier, la formation à Edmonton d'un club canadien-français, dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps. Son importance en était si vivement ressentie que ce fut à qui se ferait inscrire le premier et en quelques jours on comptait 47 fondateurs. Actuellement il y a une centaine de membres et chaque jour on reçoit de nouvelles demandes. Après quelques tergiversations, bien compréhensibles dans les débuts, le club est actuellement bien formé, les statuts approuvés et le bureau constitué.

Le nom définitivement choisi est: CLUB NATIONAL d'Edmonton, on a pris La VERENDRYE pour patron et comme devise: CHACUN POUR TOUS, TOUS POUR CHACUN.

Le bureau exécutif a été composé comme suit:
Président, Joseph Décarie;
Vice-président, Art. Mercier;
Secrétaire, J. G. Côté;
Trésorier, Antoine Gauthier;
Directeurs, Isidore Tremblay,
John A. Gauthier,
L. H. Biron,
Joseph Desrosiers;
Aviseur légal, L. A. Giroux;
Auditeurs, J. LeCerf,
Charles Masse,
Jacques Lavoie.

Les assemblées ont été fixées aux premier et troisième mercredi de chaque mois, à 8 h. du soir dans le soubassement de l'église St-Joachim.

La cotisation est de $1.00 pour inscription, plus 50c. par mois.

Le but du club, d'après les statuts, est d'unir les Canadiens-français d'Edmonton dans une commune pensée, de promouvoir les intérêts matériels et moraux de ses membres, d'établir des bureaux de placement gratuits, développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres, discuter et étudier les questions concernant les intérêts généraux de ses membres et surtout de la classe ouvrière, de veiller aux intérêts nationaux et contribuer à la prospérité et au bien-être de la population française d'Edmonton et des membres du club en particulier.

Tous ceux qui voudront faire partie du club voudront bien s'adresser au secrétaire, M. J. G. Côté, Tegler bd. No. 324.

Nous sommes heureux de relever sur la liste des médecins, nouvellement admis à la pratique de la médicine en Alberta, le nom de notre excellent ami le Dr. C. Valery. Aux examens du mois dernier trente-cinq médecins se présentaient, dix-neuf seulement furent reçus définitivement.

Nos meilleurs félicitations au Dr. Valery.

M. Michel Laglenne, conseiller du Commerce Extérieur de la France, est actuellement en voyage d'étude dans l'Ouest. M. Laglenne représente plusieurs capitalistes français dont l'intention est de faire des placements dans l'Ouest.

M. Laglenne a visité Brandon, Régina, Saskatoon et Calgary avant de venir à Edmonton et notre ville lui semble l'une des meilleures villes de l'Ouest. M. Michel Laglenne nous a laissé entendre que son rapport conclurait d'une façon ferme à la nécessité pour les financiers français de s'intéresser sans délai au développement prodigieux des jeunes villes de l'Ouest canadien.

Depuis le commencement de l'année il a été pris, sur la rive sud à Edmonton, pour plus de $1,000,000 de permis de construction. Plusieurs centaines de cottages, dont le coût varie de $3,000 à $15,000 sont actuellement en construction.

La compagnie de chemin de fer Canadian Northern annonce la mise en circulation de trains de voyageurs quotidiens pour Athabasca Landing, à partir du 1er juin. A venir jusqu'à cette époque le service était tri-hebdomadaire.

Nous apprenons avec regrets la mort de M. Pierre Emile Michelot, de Villeneuve, décédé le 6 mai, dans sa soixante-dix-neuvième année. Le défunt, établi depuis de longues années dans le pays, était très connu et très estimé. La famille, douloureusement éprouvée, nous prie de remercier en son nom les nombreuses personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de ce deuil cruel.

M. Wilfrid Gariépy, député du comté de Beaver River, nous informe que trois instituteurs ou institutrices, parlant le français et l'anglais, pourraient trouver immédiatement de l'emploi en s'adressant directement à lui.

M. J. A. Pinard et J. O. Landreville, d'Ottawa, sont de passage à Edmonton. M. J. A. Pinard est un ancien conseiller municipal de la capitale fédérale.

Nous apprenons avec regrets la mort de Mme Thomas Cross, mère de l'hon. C. W. Cross, procureur-général de la province d'Alberta.

Mme T. Cross est décédée à Madoc, Ontario. L'hon. C. W. Cross est actuellement en Ontario.

Nous offrons nos vives condoléances au Procureur-Général si cruellement éprouvé.

M. Antoine Prince est arrivé de Montréal pour s'établir à Edmonton d'une façon permanente.

M. A. Prince a l'intention de suivre les cours de droits à l'Université d'Alberta.

Nous lui souhaitons bon succès.

M. Léger Roy, marchand de Chauvin, Alta., était de passage en ville au début de la semaine.

M. Ed. Archambault, d'Arctic, R. I., est actuellement en voyage dans l'Ouest canadien; notre compatriote a été si favorablement impressionné par l'activité d'Edmonton qu'il est résolu à s'y établir définitivement.

ON DEMANDE A ACHETER—plusieurs chars de mil de bonne qualité, et de foin de coteau (pressé). Ecrire en mentionnant la quantité à vendre, le prix par tonne, et la distance d'Edmonton. S'adresser à Frk. Bill, 917 Ave. Fraser, Edmonton.

On demande du foin et de l'avoine.

Nous désirons acheter quelques wagons de foin de mil et de coteau, ainsi que de la paille; nous achèterons également quelques wagons de bonne avoine, ainsi que de bonnes pommes de terre précoces et moyennes.

Toute personne pouvant nous vendre quoi que ce soit est priée d'écrire immédiatement à—

J. J. MURRAY & Co.,
153-157 Ave. Queen,
Edmonton, Alta.

ON DEMANDE une jeune fille active de 16 à 17 ans, pour aider au service de salle à dîner dans maison de pension, aura vie de famille, aucune expérience n'est nécessaire. S'adresser à M. Giese, en face de l'usine Swift, North Edmonton.

UN BARBIER désirant s'établir à North Edmonton profiterait d'une occasion avantageuse en louant un salon de coiffure actuellement vacant dans importante maison de pension. S'adresser à M. Giese, en face de l'usine Swift, North Edmonton.

FORT SASKATCHEWAN, ALTA.

Toute la population du Fort se prépare actuellement pour la grande fête du 24 mai, le Victoria Day, qui, selon la tradition, est célébré ici avec éclat par tous les habitants d'Edmonton et de la région.

Cette année un programme spécial a été préparé qui surpasse tous ceux des années précédentes, et si le soleil veut bien se mettre de la partie, les trois trains spéciaux déverseront au Fort, le 24 mai, plusieurs milliers de personnes.

Les catholiques de la localité préparent pour leurs amis et autres le meilleur dîner qu'il soit possible d'apprécier sous la tente. Nous espérons que nombreux seront ceux qui voudront profiter de ce festin qui promet d'être succulent.

Notre ville fait des progrès rapides. La briqueterie est actuellement en plein rendement; dans quelques jours le personnel sera complet et près de quarante hommes y seront employés. Le contremaître disait dernièrement que la production totale, cette année, dépassera 3,000,000 de briques.

La nouvelle voie ferrée réunissant la ligne du C. N. R. au dépôt de gravier est terminée. Déjà nombre de wagons ont été garés pour être chargés. Environ 30 hommes sont employés avec leurs chevaux à effectuer ce chargement.

Un ingénieur, venu spécialement d'Angleterre, dirige l'installation de la drague qui servira à retirer le gravier du lit de la rivière. A moins de retard imprévu, cette drague sera installée le premier juin; elle donnera un rendement de 140 verges cubes à l'heure.

ELECTION CONSERVATRICE.

WINNIPEG, 13. — L'élection partielle du comté de Gimli, qui avait lieu aujourd'hui, a été remportée par les conservateurs.

Leur candidat, M. E. L. Taylor, a été élu avec une majorité de 654 voix.